

# Bulletin municipal 2020-2021



*de Marigny à Saint-Marcel*



**n°22**



2020 2021

*À nos lecteurs*

*Tenez-vous informés des actualités de la commune et communiquez avec vos concitoyens!*

Les bulletins d'info' ... flash info ou bulletin annuel



Le site Internet... qui fera bientôt peau neuve !

[www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

Flashez moi !



La page Facebook :  
Commune de  
**Marigny Saint-Marcel**



Le réseau Voisins Vigilants et Solidaires  
envoyez et recevez des alertes, et des infos de la mairie





## ■ Sommaire

- **Editorial et introduction** ..... pages 2 à 4  
Communication et coordonnées (p 2-3)  
Le mot du maire (p 4)
- **L'état civil**..... page 5  
Naissances, mariages, décès
- **La vie scolaire** ..... pages 6 et 7  
Petite rétrospective des projets de l'année
- **Aménagements et investissements**..... pages 8 et 9  
Les travaux réalisés et envisagés
- **Urbanisme** ..... pages 10 et 11  
PLUi et urbanisation du Chef Lieu
- **Les informations générales**..... pages 12 et 17  
Les informations utiles
- **Pages de jeux** ..... pages 13 à 16  
Un peu de récréation
- **Marigny sur la planète** ..... pages 18 et 19  
Actions écologiques
- **Actualité sociale** ..... pages 20 et 21  
Activités de la commission sociale
- **La vie associative** ..... pages 22 à 24  
Les associations de la commune
- **Pêle-mêle**..... pages 25 à 27  
Toutes sortes de choses
- **Calendrier des manifestations**..... page 28

Monsieur le Maire et  
l'ensemble du Conseil  
Municipal vous  
adressent leurs meilleurs  
voeux pour l'année

2021

### Mairie de Marigny-Saint-Marcel

**Jours et horaires d'ouverture :**

**Mardi** : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

**Jeudi** : de 13h30 à 18h

M. le Maire reçoit en mairie sur rdv  
du Lundi au Vendredi après 17h00

(Mardi toute la journée à partir du mois d'avril 2021),

et le 2ème adjoint en charge de l'urbanisme  
le mardi de 17h00 à 19 h00.

**Tel : 04 50 01 17 12**

[communemarignystmarcel@orange.fr](mailto:communemarignystmarcel@orange.fr)

Fermeture du secrétariat de  
la Mairie du Jeudi 24 au  
Jeudi 31 décembre 2020.

Directeur de publication :

Jean-Pierre FAVRE

Comité de rédaction et photos :

Commission communication

Imprimé et tiré à 400 exemplaires par Publishop.fr - Cran-Gevrier (74)



## ■ *Entre nous*

### le mot du maire

Au printemps, nous avons subi de plein fouet une crise majeure. Nous pensions avoir échappé au pire, hélas il est difficile aujourd'hui de dire quand nous en verrons la fin. Il faut donc continuer à bien respecter les gestes barrières, même si ceux-ci nous paraissent contraignants.

Malgré cette période hors du commun, la commune et ses services ont continué de fonctionner presque normalement. Pour autant, vos élus sont au travail et se démènent pour ne pas céder à ce contexte anxiogène et pour en réduire l'impact au maximum. Les instances et commissions communales ou intercommunales sont maintenant opérationnelles. Les différents projets engagés par l'équipe précédente se poursuivent, et de nouveaux se mettent en place.

Je tenais personnellement à remercier notre personnel communal, maillon essentiel au bon fonctionnement de la garderie et de la cantine périscolaires et de la mairie, ainsi qu'à l'entretien de notre commune. Chacun d'eux a continuellement dû s'adapter aux protocoles sanitaires successifs qui nous parvenaient au dernier moment. Pour les seconder, nous avons dû faire appel à du personnel intérim et ainsi permettre l'accueil de nos chers bambins dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles. Enfin, un grand Merci aux conseillères municipales, ainsi qu'aux parents, qui sont venus aider bénévolement à la cantine.

Bien sûr, je n'oublie pas le personnel enseignant qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît. Nous travaillons en étroite collaboration pour répondre aux

différentes contraintes sanitaires tout en essayant de limiter au maximum l'impact sur les familles et les enfants.

Cette année le contexte sanitaire nous a empêchés d'organiser le traditionnel repas de nos anciens. Nous ne les avons pas oubliés pour autant, et la commission sociale a travaillé dur pour leur concocter un super panier garni avec des produits locaux. Ces colis ont été remis personnellement par l'ensemble de l'équipe municipale.

Je pense aussi à nos associations, pénalisées par cette pandémie, et qui trouvent malgré la situation de nouvelles idées et la motivation pour continuer d'animer la commune.

Laissez-moi terminer cet édito par une note plus joyeuse, en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement. Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Restez en bonne santé !

*Jean-Pierre Favre*



# État Civil

## Des joies... et des peines

### Naissances

**Camille MASALA** – 06 février 2020

**Édouard ANTOINE CIULLO** – 03 juillet 2020

**Léo THOMÉ** – 07 août 2020



### Mariages

**Delphine ROSAY** – **Frédéric LEPÈRE** – 11 juillet 2020

**Aurélie BUSSIOZ** – **Benoît CALLENDRET** – 18 juillet 2020



### Décès

**André THOME** – 28 avril 2020

**Marie JAFFRO** - 18 juin 2020



Le marquage au sol réalisé par Eric pour matérialiser la distanciation

# Vie Scolaire

## Quelques nouvelles de notre école

Difficile cette année de parler des activités de nos élèves dans un contexte aussi particulier, avec une fin d'année scolaire chahutée et une rentrée automnale toute aussi complexe.

Pour autant, la détermination de l'équipe pédagogique à prendre soin de nos chérubins reste forte, et l'état d'esprit de ce début d'hiver reste positif !

*« Nous avons repris l'école après les vacances de Toussaint avec un protocole strict nous permettant cependant d'accueillir tous les enfants en même temps. Les classes avaient été réaménagées en début d'année en respectant au mieux les recommandations de distanciation entre les élèves, de non brassage entre les groupes. Malgré toutes ces restrictions ainsi que le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans, tout est mis en œuvre pour que les enfants soient bien accueillis et que les temps de classe et de périscolaire soient les plus agréables possible. Nous constatons que les enfants viennent à l'école avec le sourire, c'est bien là le plus important!*

*Malgré le contexte, nous avons prévu 2 gros projets :*

- un projet musique avec Claire Lyonnet "ouvrez vos oreilles" financé par la communauté de communes qui devrait aboutir à un spectacle à la fête de l'école.
- un projet "ski de fond / raquettes" qui devrait avoir lieu après les vacances de février.

*Nous espérons ardemment que nous pourrions mener ces projets ! »*



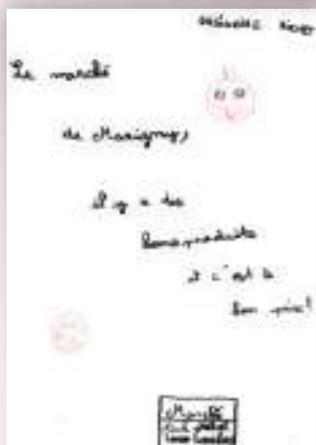
Le spectacle de septembre



Les salles de classe réaménagées



Dans le cadre d'un travail sur la publicité, les classes de CM ont imaginé des slogans pour promouvoir le marché hebdomadaire de la commune. Voici certaines de leurs créations!



# Aménagements investissements

*Tout vient à point  
à qui sait attendre*

## Principaux travaux réalisés en 2020

2020 aura été une année de transition en raison du renouvellement de l'équipe municipale et une année fortement impactée par la crise sanitaire liée au Covid 19. Néanmoins, certains aménagements ont pu être menés à bien.

### Principaux travaux réalisés en 2020

#### • Remplacement des volets de la Mairie

Suite à la démolition de l'ancienne salle des fêtes attenante à la mairie et la reprise de la façade de celle-ci réalisée fin 2019/début 2020, il a été décidé de compléter la rénovation de ce bâtiment par le remplacement des vieux volets en bois par des volets isolés en aluminium. Cette opération, d'un montant de 31'700 € HT, a bénéficié d'une aide de la région Rhône-Alpes et du département de la Haute Savoie.

#### • Remise en peinture des boiseries extérieures de l'école maternelle

Ces travaux d'entretien n'avaient pas été réalisés depuis la création du bâtiment et devenaient indispensables. Coût : 18'900 € HT.

#### • Mise en forme du terrain aux abords de la « maison des soeurs »

Le but de cet aménagement est de permettre l'entretien de cet espace. Coût : 1'930 € HT.

• Dans le local technique, une chape a été coulée dans la zone destinée au rangement des matériels communaux. Cette surface qui était encore dans sa configuration « fruitière » a été adaptée pour son nouvel usage. Coût : 1'400 € HT.

• Dans la continuité des travaux précédemment engagés au chef-lieu, reconstruction du mur en bordure du parking de la Mairie, en dessous du monument aux morts.



Les volets, touche finale de la rénovation de la mairie



L'échafaudage installé sur la façade de l'école maternelle



L'ancien muret détruit



Un nouveau muret surplombé d'un grillage

## Autres investissements

La commune a acquis pour son service technique un désherbeur mécanique, un sécheur électrique et deux aspirateurs portables pour un montant de 3'770€ HT.

A l'école élémentaire, les tables d'une classe ont été remplacées pour permettre le respect du protocole sanitaire lié à la Covid 19. L'école maternelle a reçu quelques jeux de plein air pour remplacer les équipements fortement dégradés. Coût : 2'930€ HT.

La Cantine a bénéficié d'un investissement de 11'600€ HT :

- Remplacement du lave-vaisselle
- Acquisition de tables supplémentaires adaptées aux enfants de l'école maternelle
- Adaptation des équipements en vue de l'évolution prochaine de la fourniture des repas (pilotees par le comité de cantine) dans le but de « faire mieux pour les enfants et le territoire en proposant des repas sains avec des produits de proximité ».

*Le domaine de la fruitière accueillera prochainement un nouveau bâtiment*



## Projets

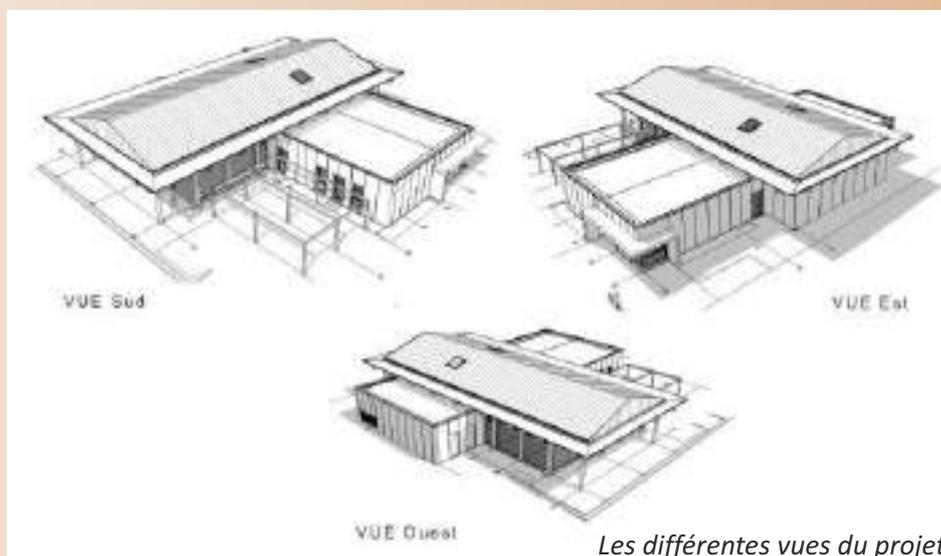
Construction d'une salle communale d'évolution

La vie associative est fortement développée sur notre commune, mais les associations ne disposent pas actuellement de locaux adaptés. Elles sont dispersées dans différents bâtiments et sont bloquées dans leur développement.

L'objectif de cet édifice est de regrouper la vie associative en un même lieu, de mutualiser les infrastructures et de permettre ou faciliter certaines activités de notre école.

Ce nouveau bâtiment comportera notamment une salle d'évolution de 150 m<sup>2</sup>, une salle de réunion, ainsi que des rangements où chaque entité pourra stocker ses propres équipements. Il sera implanté sur le domaine de la fruitière, à l'emplacement de l'ancienne porcherie.

Le permis de construire a été accordé. Le projet est en phase d'appel d'offre. La construction pourrait débuter au printemps 2021.



*Les différentes vues du projet*

# Urbanisme

La montagne de documents que ça représente

## Le PLUi

C'est au début de cette année 2020, le 3 février, qu'a été approuvé le PLUi



### Mais le PLUi, au fait, qu'est-ce que c'est ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme, qui, à l'échelle du groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire (Art. L.101-2 du code de l'urbanisme). Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Le PLUi est composé de plusieurs documents :

- 1- **un rapport de présentation**, qui explique les orientations en matière de consommation d'espace en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Il doit justifier les règles du PLUi.
- 2- **un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- 3- **des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements
- 4- **un règlement et des documents graphiques**, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.
- 5- **des annexes**, servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés...

### Concrètement, comment cela se passe ?

Des formalités administratives inchangées ! La délivrance des actes relève toujours de la compétence des maires. Cela signifie que pour les particuliers, aucun changement : les demandes et déclarations d'urbanisme sont toujours à déposer en mairie, qui reste leur guichet unique.

Cependant, l'instruction des demandes est confiée à un service mutualisé entre la Communauté de Communes et la ville de Rumilly.

### Les différentes démarches qu'il est possible d'entreprendre :

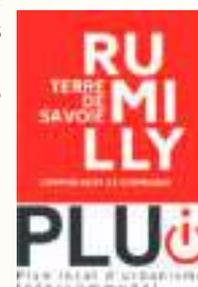
> Le certificat d'urbanisme : à demander pour connaître l'état des règles d'urbanisme applicables sur une parcelle

> Pour réaliser un projet de construction, il existe quatre démarches différentes selon les types de travaux :

- Permis de construire
- Déclaration préalable de travaux
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

> D'autres formulaires sont à remplir pour les demandes suivantes :

- Permis de construire ou d'aménager modificatif
- Transfert de permis
- Pose d'enseignes ou de publicité
- Autorisation de travaux au titre des Etablissements Recevant du Public (ERP)



> Suite à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme, les formalités suivantes sont à effectuer :

- Affichage de l'autorisation
- Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC), obligatoire pour les permis de construire et d'aménager.
- Déclaration d'Achèvement des Travaux (DAACT), obligatoire pour les déclarations préalables, pour les permis de construire et d'aménager

Pour toutes ces démarches, les formulaires sont disponibles auprès du secrétariat d'accueil de la mairie. De même, pour toutes vos interrogations relatives à votre projet, vous pouvez demander un rendez-vous avec la commission urbanisme de la Mairie.

## Le projet d'urbanisation du chef-lieu

Notre commune, connaîtra prochainement une évolution démographique notable, avec un important projet de création de lotissement. A proximité de l'école et de l'église, un ensemble de 74 logements est en cours de commercialisation. Après de nombreux rendez-vous de travail avec l'architecte du projet pour travailler notamment l'intégration paysagère et la qualité des matériaux, le permis de construire a été approuvé. Le développement maîtrisé de notre commune, dans le respect des documents d'urbanisme, permet de maintenir les effectifs de l'école, générera un potentiel de nouveaux clients pour notre marché de producteurs, des nouveaux adhérents pour les associations, de quoi maintenir le dynamisme de notre commune.

Ci-joint, les projections du projet diffusées par la Cogedim.



## Voisins vigilants et solidaires



### RAPPEL !

Voisins vigilants... et solidaires ! Tout est dit dans le nom de cet outil qui possède de multiples fonctions. Echanges d'alertes et d'informations utiles, entre habitants de la commune et avec la municipalité : l'utilisation est simple et personnalisable. Choisissez comment être alertés et quelles données sont visibles, mais dans tous les cas, bénéficier de la vigilance et de la solidarité du réseau.

Consultez le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) pour en savoir plus et pour vous inscrire, et contactez-nous pour tout problème d'inscription par le biais de notre site internet [www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

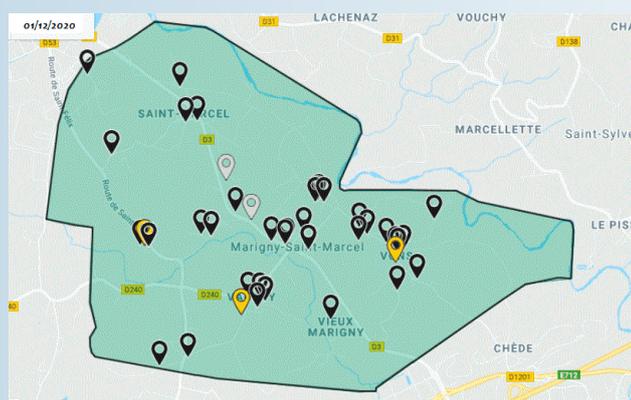
## Vœux de la mairie et accueil des nouveaux habitants

En raison du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année. Nous profitons alors de ces pages pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, en attendant l'occasion de les accueillir chaleureusement lors d'une prochaine manifestation.



## Le marché des producteurs remplit vos paniers

L'automne 2020 aura été une réelle renaissance pour le marché de producteurs, qui après une longue période de travaux, puis un premier confinement assez strict, commençait à craindre pour sa survie ! Mais il ne peut y avoir que des épreuves, et la volonté d'étoffer l'offre se combinant avec la disponibilité de plusieurs nouveaux commerçants, a permis ces derniers mois de proposer un réel service de proximité aux habitants de la commune. A bas la superstition, nous sommes désormais fiers de compter 13 commerçants réguliers proposant une gamme de produits très large : fruits, légumes, produits laitiers, œufs, pain, poisson, viande, charcuterie, plats préparés, miel, pâtisseries, bière, liqueurs, créations textiles et service de couture... Cette fois-ci, tout y est pour remplir son panier de produits locaux et faire vivre les producteurs et artisans de chez nous !



Rejoignez la communauté vigilante et solidaire déjà existante !

## Jobs d'été à la mairie : Faites-vous connaître !

Chaque été, la municipalité permet à de jeunes filles et garçons de la commune de voir ce qu'il se passe à la mairie « de l'intérieur », en venant travailler une voire deux semaines avec nos employés communaux. Les tâches sont variées : nettoyage de l'école, rangement du matériel, entretien des locaux et des espaces verts, et diverses actions de bricolages... Si ces courtes missions apportent aux jeunes travailleurs un petit pécule et une expérience professionnelle, elle leur permet aussi de participer à la vie de la commune, et à prendre conscience du travail réalisé au quotidien pour la rendre encore plus agréable à vivre. Alors jeunes Marignien(ne)s, si vous avez plus de 16 ans et que cette expérience vous intéresse, adressez vos candidature dès maintenant à M. le Maire qui les lira soigneusement !



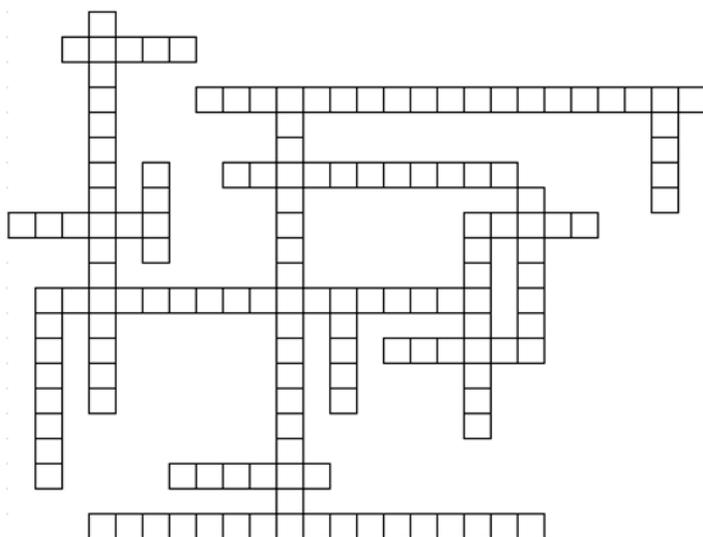
*NB : les places sont limitées, toutes les candidatures ne pourront être honorées mais feront l'objet de toute notre attention !*

# Pages de Jeux

*Un peu de récréation ...*

1

Retrouvez toutes les communes de la communauté de commune et inscrivez les dans les cases



THUSY  
SALES  
MARIGNYSAINTMARCEL  
CREMPIGNYBONNEGUETE  
VERSONNEX  
VALLIERESSURFIER  
SAINTEUSEBE  
LORNAY  
VAULX  
HAUTEVILLESURFIER  
ETERCY  
MOYE  
MARCELLAZALBANAIS  
BOUSSY  
RUMILLY  
MASSINGY  
BLOYE

Niveau de difficulté : se servir de la liste ci-contre pour plus de facilité !

Ou alors, retrouver les différentes communes dans la grille ci-jointe :





# Pages de Jeux

# 2

Parmi ces 6 panneaux, lequel représente l'amitié entre notre commune et le village allemand de Sindeldorf sans erreur?

N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6





# 3

Trouvez les 10 différences entre ces 2 photos de la mairie!





# 4

Retrouvez d'où proviennent les différents éléments des bâtiments de Marigny :



- A - Eglise
- B - Ancienne salle des fêtes
- C - Four à pain de Vons



- A - Lavoir
- B - Eglise
- C - Four à pain de Vons



- A - Lavoir
- B - Fruitière
- C - Four à pain de Vons



- A - Mairie
- B - Bâtiment particulier
- C - Restaurant Blanc



- A - Lavoir
- B - Eglise
- C - Fruitière



- A - Lavoir
- B - Eglise
- C - Bâtiment particulier



- A - Lavoir
- B - Domaine de la Médicée
- C - Fruitière

# Présentation de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

La gouvernance de notre Communauté de Communes est assurée par le Conseil Communautaire, composé de 41 membres représentant les 17 communes, parmi lesquels :

1 président : Christian HEISON

10 vice-présidents

10 membres du Bureau (*dont notre maire Jean-Pierre FAVRE, unique représentant de la commune*)

Le Conseil Communautaire règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Communauté de Communes. Afin de mener **la conduite collective de projets de développement local**, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie exerce **différentes compétences qui lui sont attribuées par la législation**. Ainsi, la collectivité exerce en lieu et place des communes membres, **des compétences obligatoires** et **des compétences optionnelles**, ainsi que **des compétences supplémentaires** que les communes lui transfèrent.

## Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace / Urbanisme
- Actions de développement économique
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

## Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire
- Action sociale
- Eau

## Les compétences facultatives (librement transférées par les communes)

- Assainissement
- Sport
- Culture
- Accessibilité
- Mobilité

## Les commissions spécialisées

Formées par le Conseil Communautaire, les commissions spécialisées sont organisées en fonction des compétences de la Communauté de Communes et présidées par les vice-présidents. Elles ont en charge la préparation des projets et le suivi des actions. Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles émettent de simples avis ou formulent des propositions et élaborent des rapports sur les affaires étudiées. Ces rapports font l'objet de présentation devant le bureau et le Conseil Communautaire.

Il existe 9 commissions, avec pour chacune un représentant de notre commune :

Eau et assainissement :	<b>C. Bachellard</b>
Administration générale et ressources humaines :	<b>J-P. Favre</b>
Transports et mobilités :	<b>C. Vasset</b>
Action sociale, logement aidé et gens du voyage :	<b>M-L. Giroud</b>
Environnement et transition écologique :	<b>C. Aymonier</b>
Infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique :	<b>M. Bouchet</b>
Aménagement du territoire, urbanisme et habitat :	<b>P. Miguet</b>
Développement économique et touristique :	<b>J-F. Lambert</b>
Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques :	<b>E. Tranchant</b>

## Les commissions fonctionnelles

Le Conseil Communautaire peut créer des comités consultatifs sur **tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la Communauté de Communes**. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment **des représentants des associations locales**. Pour une mission particulière et pour une durée déterminée, peut-être créé après avis du bureau et du conseil communautaire un groupe de travail spécifique (comité de pilotage).

- Finances et prospective
- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Commission intercommunale d'accessibilité
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- Commission d'appel d'offres (CAO)
- Délégation de service public

Pour en savoir plus sur votre Communauté de Communes, consultez le site

[www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)



## Marigny sur la planète

### L'initiative écolo

*Témoignage de Céline et Anthony, habitants du hameau de Vons*

Les bords de champ avec de bons gros vieux chênes et les pommiers robustes épars dans les prairies nous inspirent. Nous sommes tous deux sensibles à la beauté des ombrages le long des chemins et au ralentissement du temps qui accompagne leur contemplation. Ces illustres témoins de l'histoire de la vie rurale, dont certains de plus de deux mètres de diamètre, nous accueillent comme nuls autres lors d'une balade ou d'une flânerie... on se sent petit à côté d'eux et en même temps grandis après un moment passé assis à leur pied.

Depuis 9 ans, nous plantons des arbres dans notre jardin, notamment pour leurs fruits mais aussi pour faire une ombre utile l'été, pour attirer les pollinisateurs et les oiseaux prédateurs des insectes pouvant déséquilibrer nos cultures... Les découvertes récentes sur les arbres ont appuyé nos convictions et c'est ainsi que nous avons compris l'intérêt de l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté (BRF) pour favoriser l'apport de matière organique, la création de sol (humus) ainsi que la formation de mycorhizes : association entre des champignons et les racines des plantes, ceux-ci apportant minéraux et eau à la plante en plus d'une protection contre les maladies. Depuis, notre jardin ne cesse de s'améliorer en terme de production, de santé et de qualité de sol : il y a bien plus de biodiversité, plein d'insectes sans qu'ils ne soient des ravageurs car très divers. Ces arbres nous offrent aussi une ombre très appréciée ces trois dernières années de sécheresse, ils tempèrent grandement notre besoin en eau et nous avons pu partir quelques semaines en vacances chaque année grâce à eux. Cela sans compter que notre jardin nous semble bien plus beau grâce à ces repères verticaux qui nous offrent de multiples points de vue de notre petit jardin.



En continuant d'apprendre sur les arbres, nous avons eu envie de planter à Vons une haie la plus diversifiée possible. Nous avons choisi différentes espèces locales d'arbres et d'arbustes (frêne, noisetier, prunellier, aubépine, sureau...). Ils ont subi il y a deux ans une première attaque par la faucheuse de la communauté de commune : la haie coiffant un très haut talus, nous n'avions pas pensé que le faucheur serait aussi zélé dans son travail. Par la suite, plusieurs sécheresses ont mis à mal ce projet mais nous replantons à chaque fois quelques arbres. Ainsi, quand des arbres disparaissent du bord des routes ou des champs, ils ne repoussent pas sans une volonté d'entretenir ce paysage rural de bocages.

Au fils de nos lectures nous avons pu apprendre que planter des arbres avait d'abord des intérêts locaux :

- installer des corridors de biodiversité, notamment avec l'intérêt des arbres têtards qui sont des immeubles à insectes avec un grand intérêt fourrager au bord des prés et dont les branches servent à produire du BRF ou encore des manches à outils
- favoriser la vie du sol et lutter contre son lessivage (fuite des minéraux)
- contribuer à une meilleure pousse de l'herbe et des cultures à leur proximité
- briser le vent afin de protéger les pâtures et les cultures
- permettre la formation de sources d'eau (découverte récente) et la recharge des nappes phréatiques : une partie de l'eau créée par la photosynthèse (avec l'oxygène du gaz carbonique et l'hydrogène de l'eau) est exfiltrée par les racines jusqu'à 60 mètres de profondeur => on comprend qu'une coupe à blanc peut avoir un impact important sur nos captages d'eau
- permettre aux champignons que nous aimons manger de pousser ;-)

Les arbres ont aussi des intérêts plus généraux :

- créer l'oxygène indispensable aux êtres vivants
- stocker du carbone (CO2) dans le sol sous forme de matière organique
- retenir l'eau dans la couche d'humus et amoindrir ainsi les inondations
- créer une chaîne de précipitations des océans vers l'intérieur des continents : sans forêt sur 600 km, les pluies ne pénètrent pas vers l'intérieur du continent et les déserts apparaissent
- provoquer la pluie en émettant des particules dans l'atmosphère ou empêcher de grêler en agglomérant l'eau en suspension dans l'air avant qu'il y ait un choc de température

Céline et Anthony

## Du nouveau au Vieux Marigny

Bonne nouvelle ! Les efforts pour restaurer le marais de vieux Marigny portent leurs fruits : une nouvelle espèce d'orchidée, l'orchis des marais, a pu être observée au printemps 2020. Colorée, élégante, elle est aussi rare et protégée, c'est un signe de l'amélioration écologique de ce marais !

Courant 2020, il y a eu plusieurs chantiers école de bucheronnage menés avec le bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage » de l'ISETA de Poisy Chavanod. Les élèves ont pu utiliser le marais pour leurs travaux pratiques et passer des examens professionnels, tout en étant particulièrement utiles. En effet, le marais s'était naturellement boisé suite à l'abandon il y a des décennies de la fauche, ce qui conduit à la disparition des espèces de milieux naturels « ouverts » (l'orchis des marais par exemple). La gestion consiste donc à « réouvrir le marais », tout en conservant bien sûr des zones boisées.

En fin d'été, des étudiants en BTS « Gestion et protection de la nature » du CFMM de Thônes sont venus pour la 4<sup>ème</sup> année arracher le solidage géant, espèce invasive d'Amérique du Nord, qui régresse peu à peu sur le site, mais il y a encore beaucoup de travail ! Un chantier école qui a pu être mené malgré le covid et grâce à la bonne volonté de tous.

En automne, le marais a été broyé dans le cadre du contrat Natura 2000. La commune de Marigny St Marcel, maître d'ouvrage des travaux, est donc remboursée à 100% par l'Etat.

Qu'est-il prévu en 2021 ? Les chantiers école, encadrés par le SIGEA (Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais) se poursuivront avec les mêmes formations, et les habitats naturels seront cartographiés au printemps/été dans le cadre de la révision du document d'objectifs, grâce à des crédits Europe/Etat.

Charlotte HORON  
SIGEA



L'orchis des marais revient au Vieux-Marigny

## Ramassage des déchets : on n'abandonne pas !!

*Vu au point de collecte des ordures ménagères lors d'une sortie de nettoyage : réutilisable et jetable, 2 mots pourtant bien nuancés, non ?*

Difficile cette année d'organiser une sortie ramassage de déchets et entretien des chemins communaux en jonglant avec tous les éléments : confinement, attestation, distanciation...

Heureusement, les initiatives personnelles lors des balades limitées en temps et en distance ont quand même été maintenues et quelques énergies ultra-locales

se sont déployées ponctuellement (bravo aux courageux !).

Espérons que 2021 soit plus propice à l'organisation de « journées nature » plus large, et que d'ici là les masques arrêterons de pousser sur les bords de route. En attendant, nous savons tous qu'il reste indispensable d'éduquer et de sensibiliser grands et petits si nous voulons préserver notre belle commune et celles qui l'entourent !

Alors, vous en êtes ?! Rejoignez le mouvement citoyen en nous suivant sur facebook « Marigny-Saint-Marcel : action pour un village propre » et en échangeant avec vos voisins pour lancer la dynamique !

*Le gang des nettoyeurs*



*Le chemin des champs pourris dont la popularité a fortement augmenté lors des confinements fait régulièrement l'objet d'une session d'entretien par les riverains !*

# Action Sociale

La nouvelle commission sociale a pris ses fonctions dans les conditions particulières que l'on connaît, et dans un contexte ne favorisant malheureusement pas les contacts entre les personnes. Cela n'a pas empêché ce petit groupe de proposer quelques actions, dont voici un rapide résumé.

## Soutien aux personnes vulnérables

Cela n'a échappé à personne, notre chef-lieu a vu la vie en rose pendant tout le mois d'octobre ! Eclairage de la mairie, décorations sur les pots de fleurs, les barrières, les arbres, et le tout nouveau balcon... et même le panneau lumineux affichait son soutien à la lutte contre le cancer du sein, à l'origine de ce mouvement désormais bien connu.

## Octobre Rose

Cela n'a échappé à personne, notre chef-lieu a vu la vie en rose pendant tout le mois d'octobre ! Eclairage de la mairie, décorations sur les pots de fleurs, les barrières, les arbres, et le tout nouveau balcon... et même le panneau lumineux affichait son soutien à la lutte contre le cancer du sein, à l'origine de ce mouvement désormais bien connu.



Première étape de la décoration : la façade la mairie...



puis l'ensemble du chef-lieu...



le tout dans la bonne humeur !

## Le Covid transforme le repas en colis

Le traditionnel repas des aînés, organisé chaque mois de décembre, n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année. S'il était impossible de remplacer ce rendez-vous chaleureux et festif, il était cependant possible d'imaginer un autre moyen de gâter nos aînés et de leur apporter un bref moment de chaleur humaine !

Ainsi, chaque habitant de la commune âgé de 65 ans ou plus, s'est vu proposé un panier garni de produits locaux, issu des producteurs et commerçants de la commune et du marché hebdomadaire. Le tant attendu almanach du vieux savoyard trônait au centre de chacun de ces colis, et, tel un lot de cerises sur le gâteau, des cartes de vœux confectionnées par les élèves de notre école complétaient le tout pour le plus grand bonheur de leurs bénéficiaires.

Pour la distribution, l'équipe municipale (masquée !) a organisé la ronde en binômes pour déposer les 84 colis ! Malgré les masques et les distances, des sourires et des mots chaleureux ont été échangés dans chacun de ces foyers.

Des moments de bonheur simples, appréciés autant par les habitants que par les livreurs du jour...

Espérons toutefois que ceux-ci dureront plus longtemps, et avec l'ensemble du groupe, dans notre salle de la fruitière bien sûr...

Et voilà le travail !



La préparation des colis



Les sacs SIDEFAGE prêts à être emportés par l'équipe de livreurs.



Un aperçu des sympathiques cartes de vœux.

Quelques heureux bénéficiaires de la visite.



## Il était une fois...

Il avait une vie ordinaire. Il ne savait pas qu'il allait devenir sans domicile. Pourquoi ? Parce d'un jour il s'est retrouvé seul, sans logement. Il est parti avec un sac à dos dans lequel il a rangé ses affaires. Du jour au lendemain, il est devenu ce jeune homme invisible : ce qu'on appelle un S.D.F.

Mais lui n'a pas trouvé refuge dans une grande ville. Il s'est réfugié dans une forêt, petite certes, mais à l'écart des maisons, des habitations, un endroit où personne ne risque de la voir et de lui dérober ses affaires. Il dormait sous les arbres, dans un sac de couchage, sous une bâche pour mieux se dissimuler, pour s'abriter de la pluie aussi.

Il n'est pas en marge de la société. Il a un emploi mais pas assez de moyens pour se loger, simplement.

Mais un jour, après plusieurs mois, il est découvert. Quelle stupeur de savoir que juste à côté, dans le bosquet, une personne a élu domicile et qu'on ne l'a jamais vu.

Heureusement, une main puis des mains se sont tendues vers lui. Grâce aux démarches qui ont été entreprises, et l'insistance dont il faut faire preuve, un logement a pu lui être proposé. Il a emménagé assez vite et il ne passera pas l'hiver dans ce bosquet de notre village, à Marigny St Marcel.

Quand on lui a annoncé la bonne nouvelle, ces yeux rayonnaient de bonheur et ses remerciements nous ont fait chaud au cœur.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour que ce jeune homme soit à l'abri pour cet hiver.



# Vie communale Associative

## 2020 à l'APE

Après l'annulation du carnaval en mars et de la fête de l'école en juin, nous avons à cœur de reprendre de l'activité. En octobre cela faisait bien longtemps que nous n'avions pas utilisé nos bras et mis tout notre cœur à l'ouvrage. Dans les starting block, des idées plein la tête et une motivation gonflée à bloc, avec notre plus beau stylo, un petit mot à la préfecture et plusieurs échanges avec la municipalité et nous voilà PRÊTS!!

Alors vous l'avez compris, confinés, masqués, ou bridés, rien, non rien, d'insurmontable pour organiser et animer notre traditionnelle et tant appréciée fête de l'automne !! C'est coffre et vitres ouverts que tous ont fait le déplacement vers la salle des fêtes pour se ravitailler !!

Nous avons enchainé par une fête de Noël réduite en festivités mais haute en couleur avec les décorations de l'école et avec une action forte de symbole pour nous. Nous avons installé devant la mairie un sapin que nous avons transformé en arbre vœux, Nous avons demandé à tous :

parents, enfants, enseignants et habitants de la commune de faire un vœux, pour nos enfants !! Quel succès !! Cet arbre est devenu un lien inter-intergénérationnel !! En plus des rubans sur lesquels les vœux ont été inscrits nous avons eu l'agréable surprise d'y trouver de jolies cartes et des mots rédigés tous conviviaux et plein de gentillesse.

De notre côté si nous avons eu plaisir à vous servir, nous devons cependant vous avouer que les petites bouilles, cris et sourires des enfants nous ont manqués !! Alors oui nous déplorons le manque de convivialité, l'absence d'activité mais nous n'avons pas dit notre dernier mot !!



## Gym pour Tous

**Séance de gym :** tous les mardi soir à 20h15. Cours d'essai toujours possible!

**Taï Chi :** tous les mercredi soir à 20h. Cours d'essai toujours possible!



## Le Rayon de Soleil

Afin d'égayer un peu cette année 2020, nous avons choisi cette photo insolite de bouquet de tournesol que notre Président a eu la chance de voir pousser dans son jardin.

Pour les raisons de mesures sanitaires nationales que vous connaissez, nous avons été contraints d'annuler tous nos repas et anniversaires prévus ; le seul moment que nous avons partagé ensemble était notre assemblée générale du 9/1/20.

Nous attendons avec hâte les moments où nous pourrons à nouveau nous retrouver pour partager de bons moments d'amitié ; notre assemblée générale du jeudi 7 janvier 2021 est maintenue (sous réserve)!

Au plaisir de vous retrouver, tous en forme, prenez bien soin de vous.

Michèle MARIANI Secrétaire  
François VERGAIN Président



## L'année du Comité des fêtes

Nous le savions, cette année 2020 devait être synonyme de changement. En début d'année, plusieurs membres ont choisi de prendre une retraite bien méritée après beaucoup d'années de bénévolat, nous pouvons les remercier encore une fois pour leur implication durant tout ce temps. Cependant, nous ne nous attendions pas à autant de bouleversements. En effet, le premier confinement a empêché la réalisation de nos manifestations habituelles comme le vide grenier, la fête des voisins et la randonnée. De même, notre projet de travaux pour accueillir le pèlerin dans les locaux du domaine de la fruitière a également été stoppé à cette période.

C'est lors de la rentrée en septembre que nous avons clairement compris que la fête de la bière ne pourra pas non plus avoir lieu cette année. Cependant, il n'était pas envisageable pour l'équipe de ne proposer aucun événement en 2020. C'est ainsi qu'est née la vente à emporter de choucroute et de bière. L'objectif a été de mettre à l'honneur deux artisans locaux, Cl'Aude Bellang pour la choucroute et la brasserie Caquot pour la bière, et de proposer aux habitants du village un repas dans le thème de notre fête habituelle. Le contrat a été rempli avec pas moins de 330 choucroutes vendues toutes accompagnées de bières ou limonades artisanales. Un grand merci à tous les participants ! Ce fût également l'occasion pour l'équipe de tous se retrouver après de long mois lors d'un événement.

Après cette année très particulière, nous mettons le cap sur 2021 avec notamment la venue de nos amis de Sindeldorf. Il est encore trop tôt pour savoir si le jumelage pourra avoir lieu, nous ferons tout notre possible pour ne pas décaler cet événement si cher mais la sécurité sanitaire restera bien évidemment la priorité.

Je tiens à remercier tous les participants aux manifestations, tous les membres de l'association, nos partenaires ainsi que l'équipe municipale. J'espère vous retrouver très vite en 2021 !!



## Du changement local dans les assiettes !

Dans une démarche de qualité, l'équipe du comité de cantine de Marigny-Saint-Marcel s'est penchée sur la composition des menus proposés aux enfants. Sur plusieurs semaines il a été demandé au fournisseur actuel, ELIOR, de communiquer l'ensemble des étiquettes produits utilisées pour l'élaboration du menu hebdomadaire. Il a été constaté que de nombreux produits n'étaient pas d'origine France, notamment la viande mais également qu'une grande majorité, des produits étiquetés BIO, venait de toute l'Europe.

Dans une commune agricole aussi belle que Marigny-Saint-Marcel et au vu de la richesse des denrées locales disponibles, le comité a souhaité mener une réflexion dans une démarche écoresponsable afin d'allier nutrition, agriculture locale, bio éthique ou raisonné et circuits courts.

La première approche du comité fut de demander à notre fournisseur d'étudier la possibilité de revoir ses fournisseurs afin d'intégrer des producteurs régionaux et un approvisionnement à minima local. Dans la négative alors, plusieurs autres pistes ont été étudiées et le fournisseur LETZROY est apparu comme la meilleure réponse au cahier des charges avancé par le comité.

En effet, l'entreprise LETZROY est une cuisine collective eco-responsable dont deux cuisines centrales sont basées à Serrières-en-Chautagne et la Roche-sur-Foron. Leur philosophie, combiner savoir-faire, environnement, produits frais et nutrition en valorisant des produits de saisons et surtout l'agriculture locale en se fournissant en grande partie dans un périmètre de 80 km, autour de leur cuisine.

C'est donc avec une certaine fierté que le comité a le plaisir de vous informer qu'au retour des vacances de février, il y aura du nouveau dans les assiettes des enfants ! Il nous semble essentiel, qui plus est dans la crise sanitaire que nous traversons, de faire travailler nos agriculteurs et de se fournir autant que possible en circuit court.

Nous avons eu le plaisir de présenter en détail les modalités de mise en place du nouveau prestataire lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 29 Septembre dernier, toutefois nous communiquerons à nouveau ces informations, via le cahier de liaison des enfants, courant du mois de Janvier. La grande nouveauté également dans ce projet sera la mise en place d'un portail de réservation en ligne. Terminé le vieux ticket vert et vive la technologie ! Vous pourrez réserver 1, 2, 3 tickets ou prévoir tous les repas de l'année en un clic depuis votre PC ou smartphone.

En résumé du bon dans les assiettes des enfants et du pratique pour les parents, tout ceci sans augmentation du prix du ticket !

Le comité se tient naturellement à disposition de tous les parents pour répondre à vos interrogations et nous profitons de cet article pour vous présenter la nouvelle équipe du comité de cantine pour l'année 2020/2021.



Présidente :  
Marilyne Langlois



Président suppléant :  
Florent Salaüns



Trésorier :  
Benoit Callendret



Trésorier adjoint :  
Coraline Deplante



Secrétaire :  
Raphael Turgis

Secrétaire adjoint : Amandine Yasar  
Sans oublier nos membres : Lise Mermillod,  
Laurent Jaeger, Jean Luc Bichet et Fabrice Mazuir.

A vos fourchettes !

LE COMITE DE CANTINE

## Marigny en Choeur : Qui nous empêchera de chanter ?

C'est vrai, cette année a été une année bien triste pour les associations qui doivent se rassembler pour exercer leur art. Mais c'était sans compter la perspicacité de Nicolas Amet, notre chef de chœur, et celle de l'équipe animatrice ! Entre deux interruptions pour cause d'interdiction, le chœur s'est réuni en appliquant scrupuleusement les gestes barrière : masque, distanciation entre les choristes, gel, aération de la salle de répétition ... Un sinécure qui ne nous a pas empêché de prendre du plaisir à chanter notre nouveau répertoire. Puis le deuxième confinement est arrivé. Mais qu'à cela ne tienne. Notre chef de chœur, déjà bien rôdé dans son exercice de professeur de musique, a mis à notre disposition, d'abord des vidéos d'entraînement, puis des répétitions par visio-conférence : Non, cette épidémie ne nous clouera pas le bec et nous reviendrons encore plus motivés dès que la situation s'améliorera, avec un grand concert dans notre chère commune ! C'est une promesse !

La Chorale au concert de Frontenex en Dec. 2019



Thierry BLANC.

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Voici la liste de ces associations avec le nom de leur président(e). Vous pouvez retrouver cette liste sur le site internet de la commune, avec pour certaines associations un formulaire de contact, les dernières actualités, les liens vers leur propre site ou page facebook...

### Comité des fêtes

Animation de la commune et organisation du Jumelage  
Clément BOUCHET - comite-marigny@hotmail.fr

### La gymnastique pour tous

Association sportive - Nicole PAULET  
06 78 95 70 48 - antoine.paulet30@orange.fr

### L'Association de la chasse

Association de chasseurs (AICA)  
Christian BACHELLARD

### L'Association des parents d'élèves

Gestion périscolaire  
Aurora JAEGER - apemarigny74@gmail.com

### Les ateliers musicaux de l'Albanais

Association culturelle musicale  
Auguste AUGUSTIN - 06 45 83 85 80 (Alain Juvenal)

### Goshin Ryu du Chéran

Association sportive  
Jean-Charles LIMOGÉ  
06 48 90 59 95 - goshinryuducheran@gmail.com

### Marigny En Choeur

Ensemble vocal et instrumental de Marigny  
Marie-Laure GIROUD - marignyenchoeur@gmail.com

### Les mordus de la petite raquette

Association sportive (Tennis de table)  
Thibault MANGIN

### Le Rayon de soleil

Le Club du 3ème âge  
François VERGAIN - 04 50 64 67 35

### La confrérie de L'Ardente épée

Association sportive et culturelle - Renaud LISKA  
contact@ardente-epée.fr - 06 25 62 03 21

### Les coprins d'abord

Association mycologique Gérald BOCQUET  
gerald.bocquet@wanadoo.fr / 06 10 97 16 27

### Coup de Cœur

Madeleine GARCIAZ  
contact@coup-de-coeur.org / 04 50 69 02 20

### Football Club de Marigny Saint-Marcel

Association sportive Stéphane LAMBERT

### Comité de Cantine - Maryline LANGLOIS

cantine.marigny.st.marcel@gmail.com

### JEUX : Les réponses à nos (vos) questions...

#### Jeu N°1



#### Jeu N°2



#### Jeu N°3

N°4



#### Jeu N°4

Image 1 : rép. C  
Image 3 : rép. B  
Image 5 : rép. A  
Image 7 : rép. B

Image 2 : rép. B  
Image 4 : rép. C  
Image 6 : rép. C

Pêle

Mêle

## La recette des biscuits de Noël

de Fernande !

### Pour 30 biscuits

100 g de poudre d'amandes

280 g de farine

70 g de sucre

210 g de beurre

20 g de sucre vanillé

20 g de sucre glace

1 - Préchauffez le four à 200°C. Mélangez du bout des doigts les amandes en poudre avec la farine, le sucre et le beurre coupé en morceaux.

2 - Formez des petits cylindres de pâte, puis aplatissez-les et façonnez-les pour leur donner une forme de croissant.

Déposez-les sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé.

3 - Enfournez pour 10 min environ : les biscuits ne doivent pas colorer. A la sortie du four, décollez-les et roulez-les dans le mélange sucre vanillé et sucre glace. Laissez refroidir complètement, puis conservez dans une boîte hermétique.



## Dégradations, vandalisme, incivilités...

Faut-il le rappeler, encore et encore, comme nous le faisons chaque année ? Ne rien dire serait surtout cautionner, alors oui, insurgeons nous !

Notre belle commune rurale n'est pas épargnée par les incivilités et comportements irrespectueux en tous genres, qu'il s'agisse de dégradations de matériels publics, de dépôts irraisonnés de déchets autour des containers de tris déjà débordants, ou de pollution gratuites des bas-côtés des routes et chemins...

S'il ne fallait en retenir qu'un, faisons-le, et espérons que le message passera : la démarche du tri des déchets, aussi simple et facilitée soit-elle, reste honorable. En revanche, lorsque les containers de tris débordent pour X raisons (imaginons qu'il y ait une défaillance dans le circuit de ramassage, personne n'est infallible), le dépôt des déchets en vrac autour de ces mêmes containers ne fait qu'augmenter et compliquer le travail des agents en charge de cette mission. Ainsi, reporter son passage, ou se rendre dans un autre point de collecte, constituerait une belle preuve de respect pour ces personnes, qui, comme tout un chacun, apprécie certainement de pouvoir travailler dans les meilleures conditions.

Merci pour eux !

## Avez-vous remarqué ces « arbres remarquables » ?

Le saule têtard et le peuplier font partie des arbres qualifiés de remarquable, de par leur forme, leur taille, leur envergure... bref leur charisme !

Notre commune a la chance de compter sur ses terres des représentants de ces 2 espèces. Prenez le temps d'admirer les saules têtards sur la route des Maloffes (photo ci-jointe) et relever le défi de trouver le peuplier noir « des cornes »... petit indice, c'est à Saint-Marcel qu'il faut se promener pour le découvrir !





## Au tableau d'honneur : Henri Besson

Laisser la place, tirer sa révérence, prendre un repos bien mérité, passer la main... si cela peut faire peur, il s'agit au contraire d'un moment fort dont on peut légitimement espérer tirer soulagement et satisfaction, surtout après des années d'investissement démesuré.

Le 15 mars dernier avait lieu le premier tour des élections municipales, synonyme (a priori) pour notre ancien maire Henri Besson du soulagement et de la satisfaction qu'il méritait de ressentir. Mais c'était bien entendu sans compter sur ce satané virus !

Confinement, mesures sanitaires drastiques, interdiction de réunions... Il aura ainsi fallu attendre le 28 mai pour qu'enfin son remplaçant soit désigné, et pour qu'enfin le repos de l'esprit puisse être envisagé après un final explosif !

Elu conseiller municipal en 2001, adjoint en 2008, maire en 2011, Henri Besson s'est pleinement investi dans ses fonctions. Nul ne fait l'unanimité en tout point, mais tous s'accordent pour louer la proximité et la générosité dont il a fait preuve durant toutes ces années à la mairie, et ce jusqu'aux prolongations !

S'il confiait un pincement au cœur aux membres sortant de l'ancienne équipe municipal en cédant son écharpe, Henri avouait également son soulagement de quitter la fonction dans un contexte aussi difficile à gérer au quotidien.

Une révérence peu confortable donc, qui justifie d'autant plus de rendre ce petit hommage à notre maire sortant.

Merci Henri, et une bonne et longue retraite aux côtés de Maryse !



Henri : Un maire qui maniait l'art du discours, mais aussi du rock'n roll !



## Elections sénatoriales

Si les Etats-Unis ont leurs « grands électeurs » pour élire leur président, notre commune a les siens aussi ! Ceux-là ont ainsi été élus par le conseil municipal en prévision de la tâche à accomplir, et celle-ci ne se présentait pas sous la forme d'un choix *cornélien* Biden / Trump, mais consistait plutôt à élire nos sénateurs ! C'est ainsi que notre petite délégation s'est rendue à Annecy le dimanche 27 septembre dernier pour élire nos 3 représentants hauts-savoyards au Sénat.

A l'issue de cette journée, un peu de sérieux avec 3 vainqueurs aux élections (Sylviane Noël, Loïc Hervé et Cyril Pellevat) et un peu de légèreté avec le selfie souvenir de nos 3 **Grands Electeurs** à nous!

## Qu'on se le dise !

Exit les embouteillages, les confinements, les virus, la pollution, les terroristes... il faut savoir profiter des moments de bonheur simple ! La preuve en image.

*Ah ça oui, il fait bon vivre à Marigny*



## Insolite

A la Ferme d'Hauterive, les légumes cultivés ne sont pas simplement frais et savoureux, ils sont aussi... surprenants ! Voici quelques clichés des plus beaux spécimens de cette année. Et si vous souhaitez en découvrir d'autres, suivez-les sur leur page facebook « la ferme d'Hauterive », ou encore mieux, rendez-vous sur place !



## Le coin des photographes

Merci à Mireille, Bernadette, Daniel, Ghislaine, Christian et les autres pour ces beaux clichés !.



# 2021

## Calendrier des manifestations

### Janvier

**Dimanche 31 janvier** - Concours de belote de l'Association Coup de cœur - *Salle de la Fruitière*

### Février

**Vendredi 5 février** - Assemblée générale du Comité des fêtes - *Salle de la Mairie*

### Mars

**Samedi 6 mars** - Vente de boudins - Football Club Marigny - *Stade Jean Blanc*

**Vendredi 19 mars** - Assemblée Générale des Coprins d'Abord - *Mairie*

**Dim 21 mars** - Repas - Gym pour tous - *Salle de la Fruitière*

**Vend. 26 mars** - Carnaval de l'APE Ecole & *Salle de la Fruitière*

**Samedi 27 mars** - Soirée Moules Frites - *Salle de la Fruitière*

### Avril

**Dimanche 18 avril** - Vide-dressing l'assoc. Coup de Coeur - *Domaine de la Fruitière*

**Dimanche 25 avril** - Vide-grenier du Comité des Fêtes - *Domaine de la Fruitière*

### Mai

**Vend. 28 mai** - Cérémonie de la fête des parents de la Mairie - *Salle de la Fruitière*

**Samedi 29 mai** - Fête des Marigniens - Comité des fêtes - *Salle de la Fruitière*

### Juin

**Samedi 5 juin** - Tournoi de foot du Football Club Marigny - *Stade Jean Blanc*

**Mardi 26 Juin** - Fête de l'école- Association des Parents d'Eleves - *Salle de la mairie*

**A préciser** - Assemblée Générale - Marigny en Choeur - *Salle de la Fruitière*

### Juillet

**A préciser** - Assemblée générale du Goshin Ryu du Chéran - *Salle de la Mairie*

**Samedi 3 juillet** - Randonnée pédestre du Comité des fêtes - *Salle de la Fruitière*

**Dimanche 5 juillet** - Concert celtique des Ateliers musicaux de l'Albanais - *La Médicée*

### Août

**Du 5 au 9 août** - Jumelage - Comité des Fêtes - *Salle de la Fruitière*

### Septembre

**Vendredi 3 septembre** - Tournoi de pétanque nocturne du Football Club Marigny - *Stade Jean Blanc*

### Octobre

**Du 1er au 4 octobre** - Exposition de champignons des Coprins d'abord - *Salle de la Fruitière*

**Dim. 10 octobre** - Fête de l'automne de l'APE - *Ecole*

**Dim. 17 octobre** - Repas Diots-polente du Rayon de soleil - *Salle de la Fruitière*

### Novembre

**Samedi 6 novembre** - Fête de la bière du Comité des fêtes - *Salle de la Fruitière*

**Dim. 14 novembre** - Cérémonie de l'Armistice de la Mairie - *Monument aux morts*

**Dim. 21 novembre** - Loto du Football Club Marigny - *Salle de la Fruitière*

### Décembre

**Dim. 5 décembre** - Repas du 3ème Âge Commission Sociale/Mairie - *Salle de la Fruitière*

**Vendredi 10 décembre** - Fête de Noël de l'APE - *Cour de l'école*

**Vend. 18 décembre** - Art floral - Rayon de Soleil - *Eglise Saint-Benoit*



La chorale de Frontenex et de Marigny chantent en chœur.